CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

# MOTION D'ORDRE

## DE POULLAIN-GRANDPREY,

DÉPUTÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES VOSGES,

*Sur l'abolition absolue de l'ancien calendrier, et l'obligation à tous les citoyens français de se conformer à l'ère républicaine.*

Séance du 2 Vendémiaire an 6.



REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Vous avez donné l'exemple du respect que l'on doit aux institutions républicaines; vous avez suspendu vos travaux les décad's, et le jour où la liberté, assise enfin sur les débris du trône, s'est réjouie d'entendre proclamer la République. Mais que peut l'exemple sur des ames couvertes de la rouille des anciens abus,

sur des hommes pour qui la haine de la République et le mépris des formes républicaines sont un besoin? Il faut des lois qui les contraignent à déguiser leur affection pour tout ce qui leur rappelle des temps qu'ils regrettent; il faut les placer entre leur intérêt et leur haine pour nos usages.

L'ère républicaine, dont la nature elle-même semble avoir tracé les règles, et que des lois ont consacrée, leur offre le souvenir importun de la fondation de la République. C'est en affectant leur éloignement pour notre manière de compter les jours, qu'ils se bercent de l'espérance de voir renaître ceux de la monarchie.

Reléguons dans ces salons où le 18 fructidor est regardé comme une calamité publique, un langage qui n'est plus fait pour nos oreilles. Que les journalistes destinés à éclairer l'opinion se rendent dignes de cette honorable mission en le bannissant de leurs feuilles; que les conventions n'acquièrent de valeur qu'autant qu'elles n'en offriront aucune trace; que tout ce qui est du domaine de la législation, tout ce qui est sous l'autorité et la surveillance du gouvernement, nous rappelle sans cesse cette division de l'année qui déconcerte en même temps les calculs du fanatisme et ceux des partisans des rois.

Déja plusieurs lois ont tracé des obligations à cet égard aux fonctionnaires publics; mais elles sont insuffisantes : il est instant de leur donner le complément qu'appelle l'abus que l'on fait de leur silence.

Je demande le renvoi à une commission spéciale qui sera chargée de faire un prompt rapport sur la proposition que je fais de défendre à tous journalistes de rappeler en tête de leurs feuilles d'autre ère que celle de la République, sous la peine d'une prompte suppression, et à tous citoyens d'employer d'autre manière de constater, dans les actes sous signature privée, les dates et les époques postérieures à l'établissement

du nouveau calendrier, à peine de nullité des mêmes actes.

La commission dont je demande la formation vous présentera probablement des vues sur les moyens de faire coïncider la tenue des foires et marchés avec l'ère républicaine, et de contraindre les fonctionnaires publics à s'y conformer.

---

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 6.